

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/36/763
3 décembre 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS



UN/ISA COLLECTION

Trente-sixième session
Points 30 et 33 de l'ordre du jour

ANNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 2 décembre 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Suite à notre entretien d'hier, je tiens à consigner la vive protestation de mon gouvernement devant l'utilisation abusive et renouvelée des locaux de l'Organisation des Nations Unies pour abriter une exposition diffamatoire organisée par l'organisation terroriste dénommée OLP.

Cette exposition vise ostensiblement à se faire passer pour une manifestation organisée dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées. Ce n'est en fait qu'une insulte indigne à une noble cause.

Lorsque l'Assemblée générale a adopté, l'année dernière, sa résolution 35/133, il est certain que personne n'aurait imaginé que celle-ci serait exploitée par l'OLP pour organiser un étalage représentant un travesti aussi abject des réalités. Les auteurs de cette exposition se sont rendus tristement célèbres par l'assassinat gratuit de civils innocents, tant juifs qu'arabes. Depuis sa création, l'OLP s'est livrée à des forfaits brutaux et sanglants. Elle s'est spécialisée, par exemple, dans la destruction à l'explosif de foyers d'enfants dans des kibboutzim; dans le massacre d'écoliers; dans l'installation de bombes dans des marchés bondés; dans l'assassinat d'athlètes participants aux Jeux olympiques; dans l'attaque d'autobus remplis de vacanciers; et dans l'assassinat impitoyable de quiconque de ses frères arabes est prêt à vivre en paix avec Israël.

Elle a porté sa campagne de terrorisme aveugle à d'autres régions du monde. Elle a attaqué des Juifs en prières à Paris et Vienne et, à Anvers, des enfants juifs au milieu de leurs jeux, uniquement parce qu'ils étaient Juifs.

Nul n'ignore que l'OLP est devenu la cheville ouvrière du terrorisme international. Elle a fourni les moyens d'entraîner, d'armer et de financer des groupes terroristes en Europe et ailleurs, confrontant ainsi l'humanité à une forme particulière de violence dont la nature et les dimensions sont sans précédent.

81-34251

/...

La grave menace à la sécurité internationale ainsi créée est encore exacerbée par l'encouragement que puise l'OLP dans les attitudes favorables et le fait qu'elle est pratiquement à l'abri de toute censure au sein de l'Organisation des Nations Unies. Elle est aidée dans ses agissements sordides par le soi-disant "Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien", qui n'est rien d'autre qu'un outil docile entre les mains des terroristes, et également par le "Groupe spécial des droits palestiniens" qui, au sein du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, et sans même vouloir faire mine de respecter l'intégrité du Secrétariat, suit de près, dans ses travaux, ce que l'on appelle pudiquement les directives du "Comité pour la Palestine".

Un accès sans entrave aux locaux et aux services de l'Organisation des Nations Unies offre à l'OLP un camouflage commode et encourage bien des gens à croire que l'Organisation des Nations Unies appuie ses fins criminelles et les méthodes qu'elle adopte lorsqu'elle cherche à parvenir à ces fins. Plutôt que de laisser une organisation terroriste utiliser les moyens et les mécanismes dont elle dispose, l'Organisation des Nations Unies ferait mieux de consacrer une part plus grande de ses ressources aux objectifs humanitaires et sociaux pour lesquels elle a été créée, y compris l'Année internationale des personnes handicapées.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 30 et 33 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent d'Israël
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM
